

BIEN VIVRE A

TROISSEREUX *Le Mag.*



Derrière le château :
Le Parc

Photo : Noëlle LEMMENS



LE MOT DU MAIRE

Chers Tressoriens, Chers Tressoriennes

La période est difficile, même si nous sommes libérés des protocoles sanitaires, ce qui se passe en Ukraine nous affecte tous et impacte sérieusement notre vie quotidienne, présente et à venir. A ce sujet, l'Agglo du Beauvaisis et le CCAS de beauvais, avec le soutien de la Croix Rouge, ont mis en place des chalets sur la place de la mairie de Beauvais afin de recueillir vos dons, exclusivement en numéraire, tous les matins de 10h à 12h. Vous avez des actions personnelles ? N'hésitez pas à nous en faire part, nous pouvons vous

accompagner.

Les beaux jours reviennent, c'est le moment pour découvrir les travaux qui ont été entrepris le long du chemin du Campeaux, mais aussi, pensez-y, de profiter du marché local du jeudi de 15h30 à 19h.

Je me permets de vous rappeler que nous avons des week-ends à venir très chargés puisqu'il y aura, notamment, les élections présidentielles (dimanche 10 et 24 avril), mais également la brocante le 3 avril et le week-end de Pâques, les 17 et 18 avril.

Concernant plus particulièrement les

élections, je rappelle que c'est un droit qui nous est accordé et qu'il ne faut pas perdre cette occasion de nous exprimer. N'oubliez-pas, en avril ce sont les Présidentielles, mais il y aura également des Législatives en juin (les 12 et 19).

Je vous souhaite à toutes et à tous un très joli printemps.

Votre Maire : Christian DEMAY



AU CALME !

Le BIEN VIVRE ENSEMBLE commence par le respect des règles de vie.

En temps normal, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au bricolage/jardinage lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 les jours ouvrables
- de 9h à 12h et de 14h à 18h30 le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

En dehors de ces plages horaires, le calme est de mise.

DES FRUITS POUR TOUS

Nous vous avons, dans une édition précédente, parlé de la déprédation des arbres fruitiers plantés sur le chemin du Campeaux. Ce méfait a beaucoup fait parler et est arrivé aux oreilles des Espaces Naturels Régionaux. Cet organisme nous a obtenu un financement d'environ 1500 euros pour le remplacement des 29 arbres qui avaient été sciés.

Notre objectif étant de sensibiliser un maximum de personnes, nous avons souhaité, comme maintenant les restrictions Covid 19 le permettent, impliquer les associations et l'école de Troissereux à la démarche. De nouveaux arbres fruitiers ont été plantés, mardi 8 mars 2022. Des espèces bien adaptées à notre environnement et des variétés anciennes ont été choisies.

Le maire Christian DEMAY et le conseil municipal, remercient les professeurs, les parents d'élèves, les présidents et membres des associations : Pêche, Chasse, Randonnées et Comité des Fêtes, ainsi que Messieurs BRUNEAUX, JOUVENEL et MARCHYLLIE (ENRx) qui ont œuvré, solidairement pour la biodiversité et le bien-être des Tres-

SAUVETAGE

L'Amicale des chasseurs s'est unie à l'association des pêcheurs, courant janvier pour organiser le sauvetage d'une buse qui s'était accrochée dans un arbre aux étangs du marais. Bien entendu, l'opération a été réalisée par des professionnels de Beauvais (pompiers).

CONFERENCE/DEBAT



Lundi 21 février, à l'initiative de la commune de TROISSEREUX, Grégory DERVILLE (ancien Beauvaisien, enseignant à Science Po LILLE II et fondateur, entre autres activités, du collectif BEAUVAIS en Transition) nous a exposé sa perception de la situation de notre planète, notamment en matière de surconsommation et d'épuisement des ressources naturelles, et changements climatiques.

Les communes de MILLY-SUR-THERAIN, BEAUVAIS, GOINCOURT avaient répondu « présent » à l'invitation.

L'objectif de cette conférence était de sensibiliser les élus sur ces sujets, complexes, systémiques et anxiogènes, avec quelques exemples d'actions à mener au niveau des communes.

Si vous, Tressoriens, êtes sensibles à ce sujet et voulez en parler ou créer des actions dans le village (comme par exemple le potager collectif de Houssoy-le-Farcy), n'hésitez pas à contacter l'équipe municipale.

soriennes et Tressoriens.

Le remplacement des 200 peupliers rue du marais est également à l'étude..



Photos: Alain COUILLEROT



Photo : Cédric DELAFRAYE



A LA BIBLIOTHEQUE

Inventons les "gestes barrières " à la morosité...

Venez nous rejoindre les mardi - jeudi de 17h00 à 18h30 !

L'année 2021 s'est bien terminée, après plusieurs mois de fermeture, adultes et enfants ont retrouvé la bibliothèque.

Tous les jeunes bénéficient, en lien avec les enseignants, d'une activité : prêt de livres, lecture dans nos locaux ou en classe pour les plus petits et même les bambins de la crèche !

En fonction de la situation sanitaire, nous avons reporté la réouverture au 18 janvier et aménagé nos activités : pour limiter les déplacements collectifs, nous avons mis en place des prêts dans le cadre de chaque classe.

Nous venons d'enrichir notre collection pour les adultes avec les auteurs que vous aimez : Guillaume Musso , Harlan Coben, Agnès Martin-Lugand etc... Ceux aussi que vous nous avez conseillés ou sollicités: Jonas Jonasson, Carène Ponte et des nouveautés enfants : des BD, des romans jeunes, des récits fantastiques , des mangas...

Plus de 100 nouveautés vous attendent ! (Nous pouvons aussi vous réserver à la MDO - médiathèque départementale de l'Oise - le livre que vous cherchez).

Prochainement, donc de livres: nous pourrions vous offrir les livres sortis de notre

stock et qui vous intéressent. Passez à une permanence :

MARDI ET JEUDI de 17h00 à 18h30.

A bientôt !

L'équipe BIBLIO



REGLEMENT

Lors des délibérations du Conseil Municipal du 10 mars 2022, la mise en place d'un règlement voirie a été validé et mis en service. Il est consultable en mairie et prochainement sur le site internet.

MEFIANCE !

La mairie ne vous enverra jamais quelque entreprise que ce soit, sans vous avoir au préalable informé et pris rendez-vous. Récemment, des démarcheurs en isolation se sont dits mandatés, c'était faux.

SÉCURITÉ

Les travaux de mise en place d'un radar seront bientôt terminés au niveau du feu tricolore de Troissereux. Ce radar, décidé et installé par le Département, prendra la vitesse des véhicules sur la rue de Calais, dans les deux sens, ainsi que le franchissement du feu rouge. A terme il pourra contrôler le port de ceinture, l'usage du téléphone et l'assurance des véhicules.

URBANISME

Nous vous informons qu'il vous est désormais demandé, à compter du 1er janvier 2022, de déposer vos demandes d'urbanisme sur un site de l'Agglo appelé GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) sur le lien:

<https://urbanisme.beauvaisis.fr/#/>

Il vous faudra créer un compte directement ou par France Connect et vous laisser guider par le site.

Ce téléservice, ouvert 7 jour sur 7 et 24 h sur 24, a pour but de dématérialiser l'envoi des dossiers et petit à petit de supprimer le format papier.

FACEBOOK

La mairie met à jour une page Facebook. Troissereux lancera courant 2022 une application d'information téléchargeable gratuitement, pour les utilisateurs de smartphone ou de PC, afin d'ouvrir l'information au plus grand nombre.

TRIBUNE DES ELUS DE LA SECONDE LISTE

Les élus de la seconde liste n'ont pas souhaité s'exprimer sur cette édition du Mag



Troissereux.fr



mairiedetroissereux

Restons en Contact

Tel. 03 44 79 02 89

mairie-de-troissereux2@wanadoo.fr

ECONOMIE D'ENERGIE

Nous subissons tous la hausse du coût de l'électricité. Si cette dernière a été limitée à 4% pour les foyers, pour les collectivités, elle sera effectivement de **40%**. C'est le cas des communes. Nous travaillons donc sur les moyens de limiter l'impact de cette hausse sur votre quotidien et vos impôts.

Notre réflexion sur la réduction des coûts d'électricité se porte actuellement sur l'éclairage de nos rues, de nos bâtiments municipaux (mairie, école, etc...) par un passage à la LED. Les LED sont reconnues comme étant plus économiques en consommation comme en entretien. Pour diminuer encore substantiellement leur consommation, plusieurs solutions ont été envisagées : éteindre ou limiter l'éclairage dans les secteurs non ou peu fréquentés (extérieurs et intérieurs). Par exemple : éteindre un candélabre sur deux aux heures «creuses» de la nuit, installer des radars de présence sur l'éclairage des couloirs de l'école. Investir

dans de l'éclairage moderne, et limiter chaque fois que possible son usage devrait nous permettre d'absorber le surcoût électrique sur la commune. Une première tranche de travaux consistera au remplacement d'un maximum de tubes fluorescents, à l'école.

Guidés par le Syndicat d'Electrification de l'Oise, le SE60, qui a mis en place un groupement d'achat, nous avons changé de fournisseur d'électricité.

Des études sont menées par le SE60 également, sur les économies possibles sur la facture de fioul qui a, elle, augmenté de 25% environ (prix du baril de pétrole, et aération des bâtiments pour lutter contre la Covid 19).

A l'école, où rappelons le, la chaudière est justement au fioul, les améliorations d'isolation thermique vont se poursuivre par le remplacement d'une partie des fenêtres, véritable passoires à calories.



DECHETS VERTS

Le ramassage des « petits » déchets végétaux et uniquement végétaux, se fait le lundi matin. La période de ramassage est du premier lundi du mois d'avril, jusqu'au dernier lundi du mois de novembre. Les végétaux seront déposés devant votre porte le dimanche soir, dans les sacs papier appropriés disponibles en Mairie (tout autre type de contenant sera refusé). Pour les gros déchets (branchages), des points de collecte sont à votre disposition, à Troissereux et à Beauvais (5 minutes), pour les plus proches. Nous rappelons que l'Agglo propose des composteurs à moins de 20€ ici : <https://www.beauvaisis.fr/collecte-des-dechets/composteurs-a-prix-reduits.html>

La forêt et les chemins communaux ne sont pas des décharges publiques !

Les déchets admis sont :

- Tontes de gazon.
- Feuilles
- Plantes
- Petits branchages

Les horaires du point de collecte de Troissereux, situé rue du Marais (en avançant vers les étangs), sont :

En hiver, soit : du 1er avril au 31 octobre	En été soit : du 1 novembre au 31 mars
1er samedi et 3ème lundi du mois : 13h30 à 16h30	Tous les samedis et lundis du mois : 13h30 à 16h30

DECHETS MENAGERS

La collecte des déchets ménagers se fait, quant à elle, le mardi matin. Les contenants (couverts jaunes : déchets recyclables (1 semaine sur 2), couvercles verts : tout le reste seront sortis le lundi soir. Ils seront rentrés sur votre propriété le mardi matin (tolérance jusqu'au mardi soir).

Hormis les lundis et mardis, **aucun déchet ne doit être déposé sur la voie publique.**